

PROCES VERBAL - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 28 Mars 2025 à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 Mars à 19 H 30, Le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 17 Mars 2025 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr le Maire Anthony DUBUS.

Présents : Mr DUBUS Anthony, Mmes SOULAS Corinne, PONCEAU Brigitte, BIZET Marianne, GARCIA Martine, BIMBAUD Isabelle, Mrs ROSTAN Amaury, TOUZEAU Manuel, CLIDIÈRE Charly

Absents Excusés : Mme KENNEL Laura (Pouvoir à Mr DUBUS Anthony)
Mr CALARD Stéphane (Pouvoir à Mme SOULAS Corinne)
Mr MOREAUX Mathieu (Pouvoir à Mme PONCEAU Brigitte)

Absents non excusés : Mr BEUZEBOC Vincent, Mme BARRITAUD Élise, Mr BAILLARGEAT Arnaud

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Désignation du secrétaire de séance : Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer, la séance est ouverte à 19H 30 sous la présidence de Monsieur Le Maire Anthony DUBUS .(sans Mr CLIDIÈRE Charly)

-Monsieur Le MAIRE informe le Conseil Municipal que Mr FAGG ne donne pas suite à sa demande d'achat d'une parcelle Communale lieu « Le Rossignol », frais notarial et frais de bornage trop onéreux.

-Approbation du PV de la séance du 13 Février 2025

Monsieur Le Maire soumet au vote ce PV. Ce PV est validé à l'unanimité sans observation.

-Approbation du PV de la séance extraordinaire du 18 Février 2025

Monsieur Le Maire soumet au vote ce PV. Ce PV est validé à l'unanimité sans observation.

1- CLECT 2025-Rapport des charges transférées des Communes de la CDC MOVA pour approbation

Monsieur Le Maire présente la liste des charges transférées et le rapport de la CLECT.

Après avoir pris connaissance de la liste des charges transférées, Monsieur Le Maire soumet au vote, le rapport est accepté à l'unanimité,

2- Demande de stage au Musée de la Minéralogie :

Une stagiaire est prévue au musée de la minéralogie du 16 juin au 31 Août 2025 sur une durée de 35 heures hebdomadaire, la gratification horaire est de 4,35€,
Monsieur Le Maire soumet au vote, accepté à l'unanimité

3-Occupation de la halle du lac -saison estivale 2025 :

Monsieur Le Maire propose la candidature l'entreprise Le Zinc, la Patte D'ours s'étant désistée.
pour la période du Mardi 1er Juillet au 31 Août 2025, pour un loyer mensuel de 1 000 €,
le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la halle.

4- Tarifs 2026 : Proposition validée par le CM à l'unanimité, ci-joint.

5- Aménagement des abords du city stade et du camping :

La commission d'aménagement s'est réunie et présente son projet. Monsieur TOUZEAU Manuel précise que le projet prévoit

la création d'un accueil pour le camping les vieux chênes avec local pour location des vélos et local poubelles,

le végétalisation des abords du city stade,

la création d'une piste parcours BMX,

la création d'une laverie automatique.

Après débat, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à faire les demandes de devis, les demandes de subventions et programmer les travaux d'aménagement en commençant par les abords du city stade.

Le Conseil municipal accepte le projet à l'unanimité.

* Monsieur ROSTAN Amaury quitte la réunion du Conseil Municipal à 20H30

8- Recrutement agents contractuels de remplacement :

Monsieur le Maire est autorisé à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Le CM accepte à l'unanimité.

9- Convention avec le CDG de l'Indre pour réaliser le DUERP (Document Unique d'évaluation des Risques Professionnelles) :

Monsieur Le Maire propose de signer une convention avec le CDG assistance à mise en œuvre du (DUERP) Document Unique D'évaluation des Risques Professionnels.

Monsieur Le Maire soumet au vote, accepté à unanimité.

Questions diverses :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrivée d'un nouvel Instituteur-Directeur de l'école jusqu'au mois de Juillet 2025.

Madame Ponceau informe que le Ciné de Campagne aura lieu le Mercredi 06 août 2025 à 16 H 30 au Lac.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,
Anthony DUBUS



La Secrétaire,
Marianne BIZET